

**Agences - Conseils en Communication :
Quelles sont vos obligations et responsabilités?**

Dans ce contexte, le cabinet d'avocats JURISEXPERT vous propose un petit déjeuner consacré aux questions suivantes :

- *Expression des besoins du client : l'importance du contrat*
 - *Votre obligation d'information et de conseil*
 - *Votre responsabilité en matière d'achat d'art.*
- *Choix d'une marque, d'un nom de domaine : les risques associés.*
- *Community Management : les règles à respecter*
- *Droit de la publicité : les dernières décisions précisant le cadre juridique applicable*
 - *Méthodologies Agile : quel contrat?*

Retrouvez-nous le mardi 18 novembre 2014 de 9h à 10h30 dans nos locaux au 104 rue Esquermoise à Lille (Code 5263).

R.S.V.P. par tél. 03 20 21 97 18 ou par e-mail
contact@jurisexpert.net